



Mairie d'Aumessas
Les Charmilles
30770 AUMESSAS

Tél : 04/67/82/03/57
contact@aumessas.fr

CONSEIL MUNICIPAL

La réunion du Conseil municipal d'Aumessas, en session ordinaire, aura lieu le

Lundi 6 Mars 2023 à 18h
en Mairie d'Aumessas

ORDRE DU JOUR

- Approbation dernier conseil
- Approbation compte gestion Eau et Assainissement 2022
- Approbation compte gestion budget général 2022
- Affectation résultats Eau et Assainissement 2022
- Affectation résultats budget général 2022
- Approbation compte administratif Eau et Assainissement 2022
- Approbation compte administratif budget général 2022
- Augmentation loyer locataires
- Redevance OM locataires
- Adhésion police Urbanisme
- Représentant PETR
- Convention Parc National des Cévennes
- Convention Parc National « Châtaigneraie de l'Ayrolle »
- Signature dossier Teulon (échange terrain)
- Questions diverses.

Aumessas le 27/02/2023
Le Maire, Philippe BARRAL

